

*Les crédits*

Le Programme de contestation judiciaire n'est malheureusement pas le seul programme touché par les compressions budgétaires qui auront une incidence négative pour les femmes. Le Programme national de services de garde a aussi été sacrifié au nom de la réduction du déficit.

Nous savons tous que la popularité de certains sujets de discussion connaît des hauts et des bas dans ce pays. Nous savons tous qu'en tant que politiques, représentants de la population et députés de cette vénérable institution, il est de notre devoir de ne pas nous laisser guider uniquement par les engouements et les aspirations passagères des gens. Or, un programme national de garderies n'a rien d'un engouement populaire. Ce n'est pas une aspiration passagère. Cela s'inscrit essentiellement dans une démarche en faveur de l'équité en matière d'emploi et, à long terme, dans une démarche en faveur de l'égalité des sexes.

Quand Madame le juge Abella, puisque c'est son titre maintenant, a terminé son rapport historique sur l'équité en matière d'emploi, on y a vu comme un appel de clairon lancé aux femmes et aux hommes du Canada, dont beaucoup sont ici aujourd'hui et qui voient dans les services de garde d'enfants une composante essentielle de l'équité en matière d'emploi.

Nous savons tous que les responsabilités liées à la famille incombent surtout aux femmes. Toutes les femmes qui siègent à la Chambre et qui sont mères en savent quelque chose. Il en est ainsi depuis que le monde est monde. Nous essayons donc de changer le monde pour que les lois et les institutions soient le reflet du quotidien.

Il y a de notre responsabilité et de notre devoir de nous rappeler que nous nous devons d'abord aux plus démunis, à ceux qui ne sont pas en mesure de se défendre et aux défavorisés de notre société. J'hésite à dire que c'est un principe sacré, mais cela me semble si pertinent dans le contexte. Notre responsabilité est moindre à l'égard des gens qui sont aptes à se défendre. Les gouvernements doivent protéger les plus faibles.

• (1030)

De toute évidence, les plus faibles de notre société, ceux qui sont les moins aptes à se défendre, ce sont les défavorisés et les enfants. Et où trouve-t-on le nombre le plus élevé de défavorisés dans notre société? Je vous le donne en mille: chez les femmes.

Les femmes, qui ne peuvent pas travailler à l'extérieur du foyer, doivent souvent s'en remettre à l'aide sociale. Privées de services de garde d'enfants accessibles, à prix abordable et de qualité, elles sont dans l'impossibilité de travailler à l'extérieur. C'est simple comme bonjour,

surtout lorsque leurs enfants n'ont pas l'âge d'aller à l'école.

La Chambre et surtout les banquettes ministérielles ont été balayées par l'idée qu'il n'est plus important de mettre au point un programme de garderies. Est-ce que quelque chose m'aurait échappé? Aurait-on cessé d'avoir des enfants? Les Canadiens feraient-ils moins d'enfants qu'avant?

Non, monsieur le Président, rien ne m'a échappé. En fait, je n'ai pas encore signalé qu'un million d'enfants canadiens fréquentent les banques d'alimentation. Pourquoi? Parce que leurs parents n'ont pas les moyens de les nourrir correctement tous les jours. Pourquoi donc? Parce que ce million d'enfants qui fréquentent les banques d'alimentation appartiennent pour la plupart à des familles monoparentales dirigées par des femmes qui n'ont pas accès à des garderies ou, du moins, à des garderies de qualité, et qui sont incapables d'obtenir la formation dont elles ont besoin, les emplois qu'il leur faudrait et le revenu qui leur serait nécessaire pour que leurs enfants et elles vivent convenablement.

Je ne prétends pas qu'un programme national de garderies constitue la grande panacée, le remède à tous maux, mais il représenterait un pas de géant dans le développement social de notre pays. Ce serait une étape importante dans la libération des femmes qui ont besoin d'être le moins tranquillement quant à la garde de leurs enfants pour pouvoir consacrer leurs talents considérables et leur énergie à leur emploi, afin d'être en mesure de les nourrir, de les habiller et de les loger. Peut-on vraiment contester cela? Je ne le crois pas. Mais avons-nous un programme national de garderies? Non nous n'en avons pas.

Les Canadiennes vont continuer à éprouver le même problème et à vivre le même dilemme, à savoir laisser leurs enfants dans des situations moins que satisfaisantes pendant qu'elles vont travailler ou rester à la maison pour prendre soin d'eux.

Je le répète, avec les enfants d'âge préscolaire, il n'y a même pas de dilemme. Sans services de garde, on ne peut tout simplement pas aller travailler. Il est tout aussi troublant qu'un million d'enfants au Canada soient des enfants à clé. Les enfants sont assez grands pour aller à l'école, mais pas assez pour être abandonnés à eux-mêmes. À mon avis, personne ici ne dira le contraire.

Je me rappelle que j'ai déjà eu affaire, dans ma carrière précédente, à la Loi sur les services à l'enfance de la Nouvelle-Écosse et à la définition qu'elle donne des enfants ayant besoin de protection. Un juge de tribunal familial de grande renommée de la Nouvelle-Écosse m'a dit — c'était le juge Louis E. Moir, lequel avait rédigé la loi — que si on examine bien cette définition, on se rend